

## **DEC160689DAJ**

Décision portant nomination de Mme Marion Blin aux fonctions d'adjointe au délégué régional de la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC150269DAJ du 5 février 2015 portant nomination de M. Eric Buffenoir aux fonctions de délégué régional de la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes ;

### **DECIDE :**

**Art. 1er.** – Mme Marion Blin, ingénieure de recherche, est nommée adjointe au délégué régional de la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes, à compter du 1er avril 2016.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 23 mars 2016

Alain Fuchs



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

**DEC163154dr08**

**Décision portant nomination de Mme Véronique DAELE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'unité UPR3021 intitulée "Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement" – ICARE.**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UPR3021, intitulée «Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement" – ICARE, dont le directeur est M. Iskender GOKALP ;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option Détention ou gestion de sources radioactives scellées d'appareils électriques émettant des rayons X et accélérateurs de particules délivrée à Mme Véronique DAELE le 06 avril 2013 par l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (instn);

**Vu** l'avis favorable du CHSCT spécial du 14 novembre 2006 ;

**DECIDE :**

#### **Article 1er : Nomination**

Mme Véronique DAELE, Chargée de recherches, est nommée personne compétente en radioprotection à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et jusqu'au 06 avril 2018.

#### **Article 2 : Missions**

Mme Véronique DAELE exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

### **Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de Mme Véronique DAELE sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 02 février 2016

Le Directeur d'unité  
Iskender GOKALP

Visa du délégué régional du CNRS  
M. Eric BUFFENOIR

DEC163155dr08

**Décision portant nomination de M. Benoît GROSSELIN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR3021 intitulée "Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement" – ICARE**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7292, intitulée « Génétique, Immunologie, Chimie et Cancer » - GICC, dont le directeur est M. Gilles PAINAUD ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 26 mars 2012 ;

Considérant que M. Benoît GROSSELIN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation CNRS Centre Poitou-Charentes et l'Université François Rabelais du 07 au 29 juin 2012 à Tours ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Benoît GROSSELIN, Ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR3021, intitulée « Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement" – ICARE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

M. Benoît GROSSELIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Benoît GROSSELIN est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 02 février 2016

Le directeur de l'unité  
Iskender GOKALP

Visa du délégué régional du CNRS  
Eric BUFFENOIR